SÉNAT

1re SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965

Annexe au procès-verbal de la séance du 16 décembre 1964.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1), sur la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée Nationale en première lecture, sur les marques de fabrique, de commerce ou de service,

Par M. Pierre MARCILHACY,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au Journal officiel du 17 décembre 1964. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 16 décembre 1964, page 2400, 1^{re} colonne.)

Voir les numéros:

Sénat: 1re lecture: 136, 230 et in-8° (1961-1962).

2º lecture: 71 (1964-1965).

Assemblée Nationale (2º législ.): 16, 1207, 1219 et in-8° 294.

⁽¹⁾ Cette commission est composée de: MM. Raymond Bonnefous, président; Pierre de La Gontrie, Marcel Prélot, Marcel Champeix, vice-présidents; Gabriel Montpied, Etienne Rabouin, Georges Boulanger, secrétaires; Abel-Durand, Paul Baratgin, Robert Bouvard, Robert Bruyneel, Robert Chevalier, Louis Courroy, Etienne Dailly, Jacques Delalande, Emile Dubois, Pierre Fastinger, André Fosset, Jean Geoffroy, Gustave Héon, Emile Hugues, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Pierre Marcilhacy, Pierre-René Mathey, Marcel Molle, Louis Namy, Jean Nayrou, Guy Petit, Louis Talamoni, Fernand Verdeille, Robert Vignon, Joseph Voyant, Paul Wach, Modeste Zussy.